

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31


Date d'impression : 02.02.2010

Révision: 28.01.2010

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** VALTRON® AD1810-A
- **Utilisation de la substance / de la préparation:** Colle époxy pour résines
- **Producteur / Fournisseur:**
N. Bucher AG
Pfadackerstraße 9
CH-8957 Spreitenbach
Suisse
Tel.: ++41-56 418 19 90
Fax: ++41-56 418 19 99
- **Courriel de la personne chargée de la fiche de données de sécurité:** info@nbucherag.com
- **Service chargé des renseignements :** Service Commercial
- **Renseignements en cas d'urgence :** Voir ci-dessus ou le centre prochain d'information toxicologique




2 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**

 - Xi Irritant
 - N Dangereux pour l'environnement
- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**
R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant.
- **Système de classification :**
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive commune de classification pour les préparations de la CE" dans la dernière version valable.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description:**
Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux.

· **Composants contribuant aux dangers:**

CAS: 25068-38-6 NLP: 500-033-5	Produit de réaction: Bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)  Xi,  N; R 36/38-43-51/53	25-50%
CAS: 13463-67-7 EINECS: 236-675-5	Dioxyde de titane	2,5-10%
CAS: 68609-97-2 EINECS: 271-846-8	Oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14  Xi; R 38-43	< 2,5%

- **Indications complémentaires :** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Indications générales:** Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2010

Révision: 28.01.2010

Nom du produit: VALTRON® AD1810-A

(suite de la page 1)

- **Après inhalation:**
Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après contact avec la peau:**
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Recourir à un traitement médical.
- **Après contact avec les yeux:**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Faire boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
Dioxyde de carbone (CO₂), poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit.
- **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO₂)
- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:**
Veiller à une aération suffisante.
Éviter le contact avec les yeux et la peau.
Ne pas respirer les poussières.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Mesures pour la protection de l'environnement :**
Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
- **Méthodes de nettoyage/récupération :**
Assurer une aération suffisante.
Recueillir par moyen mécanique.
Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ne pas respirer les poussières.
Éviter le contact avec les yeux et la peau.
Observer valeurs sécurité (VME).
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Stockage conformément aux prescriptions légales.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2010

Révision: 28.01.2010

Nom du produit: VALTRON® AD1810-A

(suite de la page 2)

- **Indications concernant le stockage commun :**
Ne pas stocker avec des produits oxydants ou acides.
Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
Des poussières respirables peuvent être libérées seulement après séchage, mais pas du produit sous la forme sous laquelle il a été livré.

13463-67-7 Dioxyde de titane

VME (France)	10 mg/m ³
--------------	----------------------

- **Indications complémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Équipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
Ne pas respirer les poussières.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Protection préventive de la peau par un onguent.
- **Protection respiratoire :**
Protection respiratoire en cas de la formation de poussière.
Respecter des limites d'exposition.
- **Protection des mains :**
Gants de protection
Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.
Contrôler la perméabilité avant chaque nouvelle utilisation du gant.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Pour le contact permanent aucune recommandation pour un matériau de gants approprié ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**
Gants en néoprène
Gants en caoutchouc nitrile
Ces matériaux de gants sont appropriés seulement comme protection contre les éclaboussures.
Le produit peut pénétrer des gants.
Éloigner immédiatement les gants contaminés par le produit.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:**
Gants en néoprène
Gants en caoutchouc nitrile
- **Protection des yeux :** Lunettes de protection hermétiques
- **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2010

Révision: 28.01.2010

Nom du produit: VALTRON® AD1810-A

(suite de la page 3)

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Indications générales.**

Forme:	liquide visqueux
Couleur:	blanc
Odeur:	caractéristique

· **Modification d'état**

Point de fusion:	non déterminé
Point d'ébullition:	non déterminé

· **Point d'éclair:** > 154°C

· **Auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.

· **Pression de vapeur à 20°C:** < 0,13 hPa

· **Densité à 20°C:** 1,6 g/cm³

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** non ou peu miscible

10 Stabilité et réactivité

· **Décomposition thermique / conditions à éviter :**

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

· **Substances à éviter :**

Fortes agents d'oxydation

Alcalis

Acides fortes

· **Réactions dangereuses** Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation

· **Produits de décomposition dangereux :**

Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO₂)

Aldéhydes

Gaz/vapeurs toxiques

11 Informations toxicologiques

· **Toxicité aiguë :**

· **Effet primaire d'irritation :**

· **de la peau :** Irrite la peau

· **des yeux :** Effet d'irritation

· **Indications toxicologiques complémentaires :**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

Sensibilisant

· **Sensibilisation** Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

12 Informations écologiques

· **Indications générales :**

Catégorie de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2010

Révision: 28.01.2010

Nom du produit: VALTRON® AD1810-A

Toxique pour les organismes aquatiques.

(suite de la page 4)

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit:**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Catalogue européen des déchets:**
Le code de déchets selon le catalogue européen des déchets dépend de la source ou du processus de production.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID et (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**



- **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** 9 (M6) Matières et objets dangereux divers.
- **Indice Kemler:** 90
- **No UN:** 3082
- **Groupe d'emballage:** III
- **Label:** 9
- **Marquage spécial:** Signe conventionnel (poisson et arbre)
- **Désignation du produit:** UN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
(Produit de réaction: Bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700))
- **Quantités limitées (LQ):** LQ27
- **Catégorie de transport:** 3
- **Code de restriction en tunnels:** E

- **Transport maritime IMDG/GGVSee (ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer):**



- **Classe IMDG/GGVmer:** 9
- **No UN:** 3082
- **Label:** 9
- **Groupe d'emballage:** III
- **No EMS:** F-A,S-F

(suite page 6)

F

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2010

Révision: 28.01.2010

Nom du produit: VALTRON® AD1810-A

(suite de la page 5)

· **Désignation technique exacte:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Reaction product: Bisphenol-A-(Epichlorhydrine) Epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700))

· **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**



· **Classe ICAO/IATA:** 9
 · **No ID UN:** 3082
 · **Label:** 9
 · **Marquage spécial:** Signe conventionnel (poisson et arbre)
 · **Groupe d'emballage:** III
 · **Désignation technique exacte:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Reaction product: Bisphenol-A-(Epichlorhydrine) Epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700))

· **Indications complémentaires de transport:**

Expédition postale interdite ou restreinte. Respectez les réglementations spéciales de la poste.

15 Informations réglementaires

· **Marquage selon les directives CEE :**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / les lois respectives nationales

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**



Xi Irritant
N Dangereux pour l'environnement

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**

Produit de réaction: Bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)
Oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14

· **Phrases R :**

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Phrases S :**

24 Éviter le contact avec la peau.
 28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau et au savon.
 37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

· **Identification particulière de certaines préparations :**

Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant.

· **Prescriptions nationales :**

· **Indications sur les restrictions de travail :** Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2010

Révision: 28.01.2010

Nom du produit: VALTRON® AD1810-A

(suite de la page 6)

· Règlement en cas d'incident :

Les seuils quantitatifs selon le règlement en cas d'incident doivent être respectés.

· Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2): polluant

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases R importantes:

Cette/ces phrase(s) R est/sont assigné(s) au(x) composant(s) et NE représente(nt) PAS la classification de la préparation.

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

38 Irritant pour la peau.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· Service établissant la fiche technique :

C.S.B. GmbH Téléphone: +49-2151-652086-0

Parkstrasse 29 Téléfax: +49-2151-652086-9

D-47829 Krefeld

Allemagne

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

F